

tourné le dos pour aider leur ami Alastair Gillespie, cet irrécupérable du monde des affaires, qui semble avoir besoin de l'aide de l'État pour son projet du Cap-Breton.

Lorsque cela est devenu public, que s'est-il passé, monsieur le Président? Ce ne sont pas les ministres que l'on a changés. Non. Ce sont les lignes directrices qu'il a fallu modifier. Ce n'est pas la conduite des ministres qui laissait à désirer, mais plutôt les lignes directrices du premier ministre. Un groupe de travail dirigé par Michael Starr et Mitchell Sharp est en train d'établir une nouvelle série de directives. Cela ne ressemble-t-il pas à l'incident de la fuite du budget du 18 avril dernier? Il y a une fuite et le premier ministre fait un tour de passe-passe et dit qu'il n'y a plus de fuite puisque le gouvernement a modifié le budget après qu'il y eut une fuite. Je peux vous citer les paroles exactes du premier ministre, comme elles figurent à la page 24633 du *hansard* du 19 avril dernier. Voici:

S'il y a effectivement eu fuite et que nous apportons des changements...

Soit aux dispositions qui ont fait l'objet de la fuite.

... il n'y a plus de fuite.

Voilà comment raisonne le premier ministre. Il y a eu une fuite. Or, nous avons modifié ce qui a été divulgué. Donc, il n'y a plus de fuite. Tantôt elle existe; tantôt elle n'existe plus. C'est la même chose qui est arrivée avec les directives visant les conflits d'intérêts. Un moment, il y a des directives qui existent. Le ministre les viole. Ce n'est pas le ministre qui a tort. Ce sont les directives qui ne sont pas bonnes. Nous corrigeons donc les directives. Voilà où en est le présent gouvernement après vingt ans de pouvoir: égocentrique et égoïste. Il n'y a rien de trop vulgaire ni de trop sale que ce gouvernement puisse faire dans les efforts désespérés qu'il déploie pour demeurer au pouvoir. Il compte des ex-ministres qui continueront d'appuyer leurs anciens collègues de cette façon pitoyable. Je remercie le ciel que des hommes comme Walter Gordon aient au moins eu l'énergie, le courage, le bon sens et la fierté de présenter leur démission après avoir commis une erreur. Vous ne verrez jamais les gens d'en face admettre qu'ils ont fait une erreur. Vous ne les verrez jamais présenter leur démission ni compromettre leur carrière, quoi qu'il arrive. Ils sont déterminés à rester au pouvoir, peu importe l'état de leur crédibilité ou tout ce que vous voudrez.

Je ne veux pas condamner trop sévèrement les députés d'en face. C'est une perte de temps, monsieur le Président. C'est pourquoi je parle calmement et que je ne m'énerve pas aujourd'hui. J'ai bien mentionné le programme spécial de relance, monsieur le Président. C'est là une autre caractéristique du gouvernement. Ce devait être un programme spécial de relance des projets d'investissement dans le cadre duquel 4,8 milliards de dollars allaient être dépensés au cours des prochaines années, pour la plupart dans des circonscriptions provisoirement libérales du Canada. Terre-Neuve compte sept circonscriptions fédérales. Deux d'entre elles sont représentées par des députés conservateurs qui remplissent brillamment leurs fonctions. Cinq circonscriptions sont représentées par des députés libéraux et il vaut mieux en parler le moins possible. Nombre d'entre eux vaquent à leurs affaires personnelles actuellement. Il y a cinq circonscriptions libérales et deux conservatrices. A qui sont destinés les fonds consacrés à des projets spéciaux de relance à Terre-Neuve? Bien entendu, aux cinq circonscriptions libérales, exception faite d'une grande route qui était forcément située dans la circonscription de Saint-Jean-Est. Le

Le budget

gouvernement ne pouvait pas déplacer la grande route, la voie de raccordement.

D'après les renseignements que j'ai obtenus, le programme entier est de nature politique. Savez-vous, monsieur le Président, que les projets inclus dans le programme spécial de relance—qui a été l'objet d'une des fuites—ont été approuvés par des gens qui ne siègent même pas ici. Otto Lang, l'ancien député peu regretté de la Saskatchewan et ancien ministre libéral, a décidé de la répartition de ces projets. Il a pris les décisions pour l'Ouest. Ron Basford, l'ancien ministre non regretté de la Colombie-Britannique, s'est occupé de cette province, tandis que le ministre du Travail (M. Ouellet) a décidé pour le Québec. Et devinez qui s'est occupé des Maritimes et de Terre-Neuve? Ce cher vice-premier ministre (M. MacEachen), ce cher Allan Twist en personne. Je suppose que l'Ontario se retrouve quelque part là-dedans. Sauf erreur, la province relève du ministre du Travail: on s'efforce de resserrer la collaboration au Canada entre les anglophones et les francophones.

Quatre d'entre eux devaient donc s'entendre. Deux ne font pas partie du cabinet et deux autres ne sont même pas député. Ils décident comment ces 4,8 milliards seront dépensés. Otto Lang et Rob Basford ont été rejetés par les électeurs. Je crois que Ron Basford a démissionné avant d'être défait, mais s'il donne aux électeurs une autre chance, il sera sûrement défait. Bien entendu, Otto Lang a été rejeté par les contribuables. Toutefois, ces quatre types prennent les décisions et tout doit être vérifié par les numéros un, deux et trois. Le numéro un est M. Trudeau, deuxième M. Pitfield, qui siège maintenant à l'autre endroit et le numéro trois est Keith Davey, également sénateur. Ces trois hommes, le trio terrible, se joignent aux quatre brutes pour décider comment ces fonds seront consacrés à des projets disséminés un peu partout au Canada. Est-ce cela l'administration de l'État? Je dirais plutôt que c'est une abomination, monsieur le Président. Je crois que vous êtes sur le point de signaler que mon temps de parole tire à sa fin.

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je signale au député que ce n'est pas tant son temps de parole qu'il est en train d'épuiser que la patience de la présidence. C'est qu'il n'est pas censé désigner les députés par leur prénom et leur nom de famille. Ce faisant, il cause des soucis à la présidence. Je crois savoir qu'on songe à apporter des changements au Règlement à cet égard, éliminant par le fait même cette difficulté. Je pris donc le député de bien vouloir se conformer au Règlement, du moins jusqu'à ce que lesdits changements soient apportés. Je l'invite par ailleurs à traiter si possible de sa propre motion.

• (1530)

M. Crosbie: Monsieur le Président, vous savez que je vous tiens en très haute estime; votre patience est exemplaire et j'entends régler dorénavant ma conduite sur votre moindre désir. Je m'étonne que vous m'ayez laissé parler et que vous ne m'ayez pas tout bonnement fait expulser. J'en aurai bientôt fini de cette question très importante, monsieur le Président. Si je me suis mis à parler de ces projets spéciaux de relance, c'est que je ne savais pas comment les insérer dans le débat.

Pour en revenir à l'importante question que j'examinais et qui porte sur le caractère secret des documents budgétaires, je trouve que nous avilirions la Chambre et son rôle et que nous nous rabaisserions dans l'esprit des Canadiens si nous laissons